CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission

2ème épreuve orale : mise en situation professionnelle

SUJET N°23

Durée : 45 minutes (exposé n'excédant pas 15 minutes suivi de 30 minutes d'entretien)

Thème : Agir contre l'illettrisme

Dossier:

Texte 1 : « Comment l'école fabrique l'échec scolaire » Article du Point de Jean-Paul Brigheli du 25 novembre 2013

Texte 2 : Circulaire N° 2013 -179 du 12 novembre 2013 - Actions éducatives - Prévenir l'illettrisme. Texte publié au BO N°43 du 21 novembre 2013

Texte 3 : Agir contre l'illettrisme : l'école se mobilise - Avant-propos de George Pau-Langevin site Eduscol

Questions posées au candidat

- A partir des documents proposés pouvez-vous préciser la place faite à la lutte contre l'illettrisme par l'éducation nationale ?
- Quelles difficultés, selon vous, peuvent se manifester lors de la mise en œuvre de situations d'apprentissage concernant la prévention de l'illettrisme ?
- Comment des parents en situation de grande fragilité linguistique peuvent-ils cependant collaborer avec les enseignants ?